

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**Non audité**

	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Louis Venne	15 603	7 733
Richard Jean	3 898	1 932
Pierre Boivin	4 031	1 999
Nancy McAuley	3 564	1 765
Nancy Morais	3 564	1 765
Christine Richer	3 564	1 765
Normand Jolicoeur	3 564	1 765

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).